

Octobre 2024

Cette lettre de veille signale des publications récentes traitant de l'évolution des mondes agricoles, comportements alimentaires, ruralités et territoires, modes de vie, réseaux sociaux, opinions et représentations, actions collectives, etc. Les textes sont aussi à retrouver sur le blog de veille du CEP <https://www.veillecep.fr>.

Florent Bidaud, Chargé de mission Veille sociale, Bureau de la veille

Conscience de genre et politisation dans les groupes d'agricultrices



Un article de Clémentine Comer (université Paris-Dauphine), paru en octobre 2024 dans la *Revue française de science politique*, s'intéresse à l'engagement des agricultrices dans des associations, commissions syndicales ou groupes réservés aux femmes. L'auteure a mené, dans le cadre de sa thèse, une enquête en Bretagne qui lui a permis d'assister aux réunions et activités de 15 collectifs, et de mener des entretiens avec 71 personnes. Elle est ensuite revenue à plusieurs reprises sur le terrain, de 2021 à 2023.

Les collectifs non-mixtes et les échanges « entre femmes » se sont développés dès les années 1970, dans le cadre d'une revendication de reconnaissance des droits professionnels. Les agricultrices s'appuyaient alors sur le mouvement féministe, qui trouvait lui-même un prolongement dans les politiques d'égalité (voir [un précédent bulletin](#)). Les groupes prennent aujourd'hui des formes variées et ils diffèrent suivant leur rapport aux questions de genre et aux institutions agricoles. Certains collectifs sont plutôt « conventionnels », voire « conservateurs », alors que d'autres sont en rupture de ban avec les organisations agricoles.

Pour chacun, elle dresse un profil-type des participantes. Les attitudes les plus « conformistes » sont adoptées par des filles d'agriculteurs qui reproduisent des « modèles parentaux fortement genrés ». Elles soutiennent leur mari-repreneur, s'occupent des enfants et de la maison, s'impliquent dans des associations à caractère social où elles privilégient les thématiques perçues comme plus féminines. Le deuxième profil est partagé par des filles d'agriculteurs issues de familles plus aisées. Leurs parents valorisaient l'indépendance et la capacité d'innovation, même sans perspective de reprise de l'exploitation. Enfin, l'idéal-type de la « paysanne sophistiquée » renvoie à des reconversions, après de longues études, de femmes issues de milieux urbains et politisées très à gauche, faisant « retour à la terre ».

Ces dispositions individuelles sont ensuite renforcées par le fonctionnement des groupes que les agricultrices rejoignent. Ainsi, les collectifs « liés aux institutions *mainstream* » privilégient la prise de parole et le témoignage personnel. Les aspirations à l'égalité ne doivent pas remettre en cause la division du travail sur l'exploitation et ces femmes évitent de se positionner dans les batailles syndicales. Au contraire, les deux autres profils sont enclins à contester les « arbitraires institutionnels » et les postures d'autorité. Pour les « paysannes sophistiquées », « renverser les hiérarchies sociales, économiques et de genre » est même, selon l'auteure, « constitutif de la manière de concevoir et d'exercer leur métier ».

Source : *Revue française de science politique* <https://doi.org/10.3917/rfsp.734.0663>

Forêts en transitions : adaptation du travail, animation territoriale et nouveaux acteurs

En replay sur Canal U depuis septembre 2024, un colloque consacré à l'adaptation au changement climatique comporte une série de présentations sur les rapports forêt-société. Ainsi R. Lachello (université Grenoble Alpes) a mené une enquête sur [le travail des agents de l'ONF en Savoie](#). Ceux-ci sont confrontés, comme ailleurs, à une « double injonction » à la rentabilité et à l'écologisation. Mais les enjeux diffèrent en fonction des contextes (haute, basse ou moyenne vallée), de la pression du tourisme, de la présence des scolytes (insecte ravageur), etc. D'autres présentations abordent les méthodes d'animation territoriale, comme [les living labs](#). Enfin, signalons une étude sur [le plateau de Millevaches](#), de K. Martin (université de Lille), qui montre comment une association se mobilise contre les coupes rases, accumule une expertise et investit les conseils municipaux pour peser sur les décisions.

Source : Canal U <https://doi.org/10.60527/fvhj-ev62>

Inquiétude face aux aliments ultra-transformés et nouvelles normes de consommation

La thèse de S. Thiron (université Toulouse 2), disponible sur HAL depuis septembre 2024, s'intéresse à la montée des inquiétudes face à l'alimentation industrielle. La critique de la « malbouffe » a accompagné le développement des filières agroalimentaires, au XX^e siècle (voir [un précédent bulletin](#)), mais elle a été relancée, sur un mode « expert », avec la mise au point de [la classification NOVA](#) en 2009. La controverse sur les aliments ultra-transformés contribue alors à diffuser une « norme de rejet des aliments industriels » et une « injonction au plaisir » de cuisiner. Ce nouveau discours est reçu de manières différentes dans la population. Des observations réalisées sur [la plateforme Ovalie](#) et des entretiens permettent d'identifier une dizaine d'attitudes, allant de l'indifférence à la fascination, en passant par le dégoût et la colère militante. L'auteure les relie à différents profils. Par exemple, face à ce qu'ils perçoivent comme une entreprise de moralisation, les classes populaires et les jeunes peuvent jouer la provocation et éprouver un « plaisir transgressif » à manger les produits décriés (voir aussi [cette vidéo](#)).

Source : HAL Thèses <https://theses.hal.science/tel-04508631v1>

Devoir de vigilance et déforestation en Amazonie

Mis en ligne en octobre 2024, un article de P.-L. Choquet (IRD) analyse les actions en justice d'une coalition d'ONG françaises et brésiliennes à l'encontre du groupe Casino. À la fin des années 2010, une filiale basée au Brésil, GPA, aurait commercialisé de la viande de bœuf issue de régions touchées par la déforestation illégale. La société mère est accusée de manquement au devoir de vigilance et de prévention, dans le cadre d'un procès en cours. L'article détaille les activités menées pour présenter des preuves au juge : rapprochement des images satellitaires de déforestation et des données sur le mouvement du bétail, investigations sur place, témoignage des peuples autochtones etc. Il souligne aussi le décalage entre la temporalité du droit et celle des affaires économiques, puisque les reproches portent sur des faits anciens, tandis que le groupe Casino, en difficulté, a annoncé en 2023 sa décision de céder la filiale.

Source : *Droit et société* <https://droit.cairn.info/revue-droit-et-societe-2024-2-page-233?lang=fr>

Diffusion de l'agrivoltaïsme en Afrique de l'Est : le poids du contexte institutionnel

Un article paru en juillet 2024 s'intéresse au développement de l'agrivoltaïsme en Afrique de l'Est. Il étudie deux projets pilotes, l'un au Kenya, l'autre en Tanzanie, sur des sites appartenant à des organismes de formation agricole. Un parc de panneaux solaires surélevés permet d'y récupérer l'énergie et l'eau de pluie, tout en maintenant une production agricole (maraîchage ou élevage). Des entretiens avec les fournisseurs et les responsables d'exploitation identifient des points critiques : connexion au réseau, pannes, etc. On relève, autour du site kenyan, de nombreuses installations de petits panneaux photovoltaïques, répondant au besoin d'alimenter les pompes pour irriguer. Les auteurs soulignent la précarité foncière qui pèse sur les petits agriculteurs. Une organisation en coopérative pourrait favoriser l'acquisition des équipements onéreux mis en place pour les projets pilotes. Enfin, il importerait de clarifier les règles de rémunération de l'électricité quand celle-ci rejoint le réseau national.

Source : *Energy Research & Social Science* <https://doi.org/10.1016/j.erss.2024.103657>